



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN
À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE**

DATE : Le 21 mai 2025

HEURE : 19 h

PRÉSENTS : Kassim Doumbia (maire), Armand Caron (maire suppléant), Amélie Ferron-Roussel (conseillère), Nathalie Robichaud (conseillère), Laurent Robichaud (conseiller), Eda Roussel (conseillère), Elise Roussel (directrice générale et greffière), Sylvie Goupil-McGraw (directrice générale adjointe et trésorier) et Marilène David (greffière adjointe).

ABSENTE: Marie-Lou Noël (conseillère)

PUBLIC : 5 personnes, dont une représentante de la firme Paulin Gagnon comptables Professionnels Agréés, Mélanie Paulin.

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19h01.

2. Divulgence de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Point à l'ordre du jour :

4.1 Présentation des états financiers audités de Shippagan 2024

La représentante de la firme Paulin Gagnon comptables Professionnels Agréés, Mme Mélanie Paulin, présente les états financiers audités 2024.

4.2 Adoption des états financiers audités de Shippagan 2024

À la suite de la présentation de la représentante de la firme Paulin Gagnon comptables Professionnels Agréés, le conseil municipal ayant pris connaissance des états financiers audités 2024, il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé du conseiller Laurent Robichaud que les états financiers audités 2024 de la municipalité de Shippagan soient adoptés tel que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Vente par soumission du bien excédentaire - camion Ford F550 2009

À la suite de la vente par soumission du bien excédentaire suivant, un camion Ford F550 2009, cinq soumissions ont été reçues. Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que la municipalité vende le camion au plus haut soumissionnaire, soit à Marc Chiasson Trucking Ltée pour la somme de 8 000 \$, taxe en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h33.

6. Parole au public

La séance se termine à 19h45.